



Aide à l'organisation de saisons et d'évènements culturels

Liste des pièces à fournir pour une demande de subvention

Pour une structure privée (association ou société culturelle) :

- Statuts mis à jour (datés et signés),
- Récépissé de déclaration à la Préfecture et publication au Journal Officiel,
- Numéro SIRET,
- Liste des membres du Conseil d'Administration (nom, prénom, profession) et du Bureau (nom, prénom, fonction) en exercice,
- Récapitulatif (sur papier libre) des moyens humains ayant œuvré pour l'association au cours de l'année écoulée : nombre de bénévoles/volontaires, nombre de salariés (dont emplois aidés, civiques ...) avec équivalent temps plein,
- Licence(s) d'entrepreneur de spectacles,
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale,
- Rapport d'activité de l'année écoulée,
- Bilan de la précédente édition/saison : programmation n-1 (nombre de représentations, dates et lieu,...), compte-rendu financier (document ci-joint - dûment complété), bilan artistique, bilan de fréquentation, partenariats/collaborations développé(e)s ... ,
- Comptes de l'année écoulée (compte de résultat, bilan et situation de trésorerie dûment complétés - documents ci-joints) certifiés par le président ou le trésorier ou le commissaire aux comptes s'il y a lieu (avec son rapport moral),
- Programme détaillé de l'édition, de l'évènement ou de la saison objet de la demande de subvention : détail de la programmation (spectacles, résidences,...), objectifs poursuivis, publics visés (fréquentation, circulation), actions en direction d'autres territoires du département, partenariats/collaborations, médiation culturelle (éducative, pédagogique et/ou de sensibilisation), accompagnement et sensibilisation des publics empêchés ou éloignés, politique tarifaire...,
- Budget prévisionnel de l'édition, de l'évènement ou de la saison objet de la demande de subvention (document ci-joint - dûment complété),
- Budget annuel prévisionnel de fonctionnement détaillé (document ci-joint - dûment complété)
- Décisions attributives des aides obtenues auprès des autres partenaires financiers (dans l'attente de ces documents : état d'avancement des démarches entreprises en ce sens),
- Relevé d'identité bancaire ou postal.

Pour une structure publique (commune ou un établissement public) :

- Délibération de la commune ou de l'établissement sollicitant l'aide du Conseil départemental,
- Licence(s) d'entrepreneur de spectacles,
- Bilan de la précédente édition/saison : programmation n-1 (nombre de représentations, dates et lieu,...), compte-rendu financier (document ci-joint - dûment complété), bilan artistique, bilan de fréquentation, partenariats/collaborations développé(e)s ...,
- Programme détaillé de l'édition, de l'évènement ou de la saison objet de la demande de subvention : détail de la programmation (spectacles, résidences,...), objectifs poursuivis, publics visés (fréquentation, circulation), actions en direction d'autres territoires du département, partenariats/collaborations, médiation culturelle (éducative, pédagogique et/ou de sensibilisation), accompagnement et sensibilisation des publics empêchés ou éloignés, politique tarifaire...
- Budget prévisionnel de l'édition, de l'évènement ou de la saison objet de la demande de subvention (document ci-joint - dûment complété),
- Décisions attributives des aides obtenues auprès des autres partenaires financiers (dans l'attente de ces documents : état d'avancement des démarches entreprises en ce sens).

Pour tout renseignement

Direction du Rayonnement Culturel et Sportif
Service des Interventions Culturelles
1, bd de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
☎ **05 34 33 38 01**
drcs@cd31.fr